



UNIVERSITÉ DE NANTES

## **FAITES COURT ! CONCOURS DE NOUVELLES 2013/2014 - 1<sup>re</sup> EDITION**

### **REGLEMENT DU CONCOURS**

#### **Article 1**

Sous l'égide de l'Université de Nantes, la Direction de la culture et des initiatives, en partenariat avec l'Université Rennes 2, organise un concours de nouvelles sur le thème :

**Avec mon billet Nantes-Rennes...**

#### **Article 2**

Ce concours est ouvert aux étudiants actuellement inscrits à l'Université de Nantes. Il est ouvert du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 13 janvier 2014.

#### **Article 3**

La forme choisie pour le concours est celle d'un texte en français de 15000 signes maximum (espaces compris) respectant le thème imposé. Le texte doit être accompagné d'un titre.

#### **Article 4**

Pour faciliter le travail du jury, une présentation dactylographiée de la nouvelle, en corps 12 et intervalle 1,5, est demandée aux participants.

#### **Article 5**

Le texte devra parvenir à la Direction de la culture et des initiatives de l'Université de Nantes avant le **13 janvier 2013** (date limite).

La Direction se réserve le droit d'écarter du concours tout envoi incomplet.

La participation peut être faite :

Soit **par courrier** à

**Université de Nantes - Direction de la culture et des initiatives -**

**"Faites court !" Concours de nouvelles**

**Pôle étudiant, Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227 - 44312 NANTES Cedex 3**

L'envoi devra comporter :

- Un exemplaire papier anonyme de la nouvelle,
- Une feuille séparée comportant vos nom, prénom, adresse postale, adresse mail, n° de téléphone, année d'étude et discipline, le titre de la nouvelle et son nombre de signes,
- Une photocopie de votre carte d'étudiant,
- Un CD comprenant le fichier texte.

Soit **par mail** à [culture@univ-nantes.fr](mailto:culture@univ-nantes.fr)

L'envoi devra comporter :

- Le fichier texte anonyme de la nouvelle (format Word ou Open Office),
- Un fichier (format Word ou Open Office) comportant vos nom, prénom, adresse postale, adresse mail, n° de téléphone, année d'étude et discipline, le titre de la nouvelle et son nombre de signes,
- Une copie de la carte étudiant (format pdf),

### **Article 6**

Il n'est possible de concourir qu'avec un seul texte par auteur. Chaque participant déclare être l'auteur du texte proposé. Ce texte doit être inédit. Tout plagiat, même partiel élimine d'office la participation.

### **Article 7**

Chaque auteur reconnaît et accepte qu'en participant au concours et en envoyant son texte, il cède ses droits d'auteur, renonce à l'intégralité de ses droits de reproduction et de représentation et en autorise l'usage, l'impression et la diffusion gratuitement, pour un usage non commercial et dans le respect de l'intégrité et de la paternité de l'œuvre (droit moral), en édition, sur le web, par les universités de Nantes et de Rennes 2.

### **Article 8**

Les responsables du concours se réservent le droit de retirer les textes qu'ils jugent comme pouvant revêtir un caractère pornographique, pédophile, raciste ou discriminant. Le participant ne pourra aller à l'encontre de la décision du jury et/ou des responsables du concours, en cas de suppression d'un texte jugé irrecevable.

### **Article 9**

Le jury composé de professionnels, d'universitaires et d'étudiants effectuera une sélection des 3 meilleures nouvelles.

Chacun des auteurs des textes lauréats du concours recevra un prix sous la forme de chèques livres (1<sup>er</sup> prix : chèque livre d'une valeur de 200€ ; 2<sup>ème</sup> prix : chèque livre d'une valeur de 150€ ; 3<sup>ème</sup> prix : chèque livre d'une valeur de 100€).

En cas d'égalité, les prix seront ainsi répartis : 1<sup>er</sup> prix : 200€ ; 2<sup>ème</sup> prix : 100€ ; 3<sup>ème</sup> prix : 75€ et 3<sup>ème</sup> prix *ex aequo* : 75€.

Les textes primés seront regroupés dans une brochure et diffusés gratuitement.

### **Article 10**

Une invitation à la remise des prix sera envoyée à tous les participants. Les lauréats s'engagent à participer aux différents événements de valorisation du concours.

### **Article 11**

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

*Ce concours est organisé par la Direction de la culture et des initiatives de l'Université de Nantes, en partenariat avec la Direction culture de l'Université Rennes 2, avec la participation de la Licence professionnelle « Métiers du livre » de l'Université de Nantes. Coordination : Laurent Hennebois, directeur de la culture et des initiatives de l'Université de Nantes.*